

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REULLON et Agnès RONDEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD), Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Stéphanie SIMONNEAU (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER).

Absents : Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Garance PATARIN-CHAPENOIRE

OBJET : Souscription d'une ligne de trésorerie

Le Maire rappelle à l'assemblée le lancement d'une consultation auprès de banques pour la souscription d'une ligne de trésorerie pour le financement de travaux en cours, dans l'attente du versement des subventions.

Le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions suivantes :

Propositions	La Banque Postale	Crédit Mutuel Océan	Caisse d'Épargne	Crédit Agricole
Montant de la proposition	500 000 €	500 000 €	500 000 €	274 000 €
Taux d'intérêt	€STER	Euribor 3 mois	€STER	Euribor 3 mois
Marge sur taux	+1,160 %	+0,55 %	+0,30 %	+0,65 %
Si taux négatif	la marge s'applique directement			
Commission de non utilisation	0,20 %	néant	0,10 %	0,15 %
Durée	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Commission d'engagement	1 000 €	néant	néant	411 €
Frais de dossier	néant	500 €	550 €	274 €

Le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal :

- **de contracter auprès de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL OCEAN une ouverture de crédit de trésorerie d'un montant de 500 000 € ;**
- **d'ouvrir un crédit de trésorerie d'un montant de 500 000 € auprès de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL OCEAN selon les conditions suivantes :**

Durée : 12 mois

Taux : Euribor 3 mois + 0,55%

Commission d'engagement : néant

Commission de non-utilisation : néant

Intérêts : payables trimestriellement, à la fin de chaque trimestre civil et calculés sur les sommes réellement utilisées

Frais de dossier : 500 € (paiement annuel)

La commune s'engage, pendant toute la durée de l'ouverture de crédit, à créer et mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés.

Les fonds seront versés à l'emprunteur, par virement à la Centre de Gestion Comptable de Niort.

- **de signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR



Fait et délibéré le 5 juillet 2024

La secrétaire de séance,
Garance PATARIN-CHAPENOIRE

Certifié exécutoire. 09 JUL. 2024
Reçu en Préfecture le : 09 JUL. 2024
Notifié ou publié le : 09 JUL. 2024